

ÉCHOS DES DEUX RIVES

BAIE-COMEAU

Québec investit près de 700 000 \$ au cégep

Le gouvernement du Québec vient d'accorder une subvention de 680 000 \$ au cégep de Baie-Comeau dans le cadre du programme d'accélération des investissements publics. La contribution, provenant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, permettra au collège d'entreprendre la fenestration et l'isolation de l'aile C et de remplacer le système d'aqueduc et de drainage. Annoncé le 9 décembre dernier par le ministre des Finances, ce programme spécial comprend des investissements globaux de 295 millions \$, dont 75 millions \$ iront aux cégeps et aux universités.

Succès pour la récupération d'arbres de Noël

La Corporation d'amélioration et de protection de l'environnement de Baie-Comeau est très satisfaite de la campagne de récupération des arbres de Noël, qui a permis de récolter plus de 2000 sapins. Cette première expérience démontre bien la bonne collaboration du public en matière environnementale. Les arbres ont été dénichetés le 9 janvier et les copeaux serviront à la valorisation énergétique de la papetière publique QUNO.

LA GUADELOUPE

Entrepreneurship québécois

MM. Jos-Marie Pépin et Donald Veilleux animeront les discussions présentées dans le cadre du congrès de La Fondation de l'entrepreneurship québécois qui se tiendra à Montréal, les 3 et 4 février, au Reine-Élizabeth. Le maire et le gérant de la caisse populaire de La Guadeloupe, tous deux membres de la Société de développement industriel de La Guadeloupe, témoigneront des expériences réalisées par l'organisme ayant permis à la municipalité de 1800 habitants de se démarquer en se méritant le prix Jean-Marie-Moreau au congrès de l'Union des municipalités, en 1992.

BELLECHASSE-ETCHEMINS

Campagne de financement du Bloc québécois

Le Bloc québécois de Bellechasse est en campagne de financement. D'ici le 15 février, l'organisation du parti espère voir ses effectifs passer de 200 à 700 membres ce qui lui permettrait de recueillir 4833 \$. En conférence de presse, mardi à Lac-Etchemin, le président du Bloc de Bellechasse, M. François Langlois, qui est pressenti pour être le porte-étendard de la formation aux prochaines élections fédérales, s'est dit confiant d'atteindre l'objectif. Interrogé sur la stratégie que le Bloc entendait adopter pour prendre le comté du ministre Pierre Blais, M. Langlois a affirmé que son parti allait mener une campagne d'idées.

SAINT-NICOLAS

Augmentations de salaire

Le conseil municipal de Saint-Nicolas a voté lundi soir pour l'acceptation d'une augmentation de salaire de 3,5 % pour le personnel cadre de cette municipalité de la Rive-Sud. Cette mesure, qui touche neuf personnes, représente pour l'année 1993, un déboursé supplémentaire d'environ 10 500 \$. Ce taux d'augmentation est le même qui a été accordé aux employés syndiqués de la ville, le 21 décembre dernier. Au cours de la même assemblée, le conseil a décidé de confier à M. Robert Gravel, professeur à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et conseiller à la ville de Sillery, le mandat d'aider à la réflexion du comité de sélection créé pour choisir un nouveau directeur général en remplacement de Madame Maybel Garneau, qui a démissionné de ce poste. Le comité ad hoc est composé de trois conseillers et du maire.

BEAUCEVILLE

Ville industrielle de l'année

La ville de Beauceville est en lice pour le concours Ville industrielle de l'année. La municipalité a accepté de participer à la suite d'une demande adressée par le Groupement économique de Beauce Centre Inc.

SAINT-GEORGES

Révision judiciaire

Le conseil municipal de Ville Saint-Georges confie à la Firms Roche une requête concernant la révision judiciaire de la décision de la Commission municipale du Québec rendue le 8 décembre dans le dossier de M. Robert Poulin. La Commission avait alors reconnu le statut permanent de l'emploi de M. Poulin comme préventionniste au service des incendies. N'ayant pas réintégré ses fonctions à Saint-Georges, M. Poulin agit comme chef de la formation et de la sécurité en matière d'incendie à la base de Valcartier.

St-Clément: non à la proposition d'un comptoir postal à l'essai

SAINT-CLÉMENT — Le maire de Saint-Clément, Roger Caron, a transmis hier une réponse négative à la Société canadienne des postes concernant l'essai pour une période indéterminée d'un comptoir postal.

par **CARL THÉRIAULT**
collaboration spéciale

Les occupants du bureau de poste de Saint-Clément semblent même vouloir relancer leur mouvement de pression puisque, lundi, l'autoroute 20 à la hauteur de Rivière-du-Loup en direction du Nouveau-Brunswick sera l'objet d'un barrage routier.

Les positions de part et d'autre semblent donc se durcir. Tant qu'il n'y aura pas de proposition nouvelle de la part de la société d'État fédérale, le maire Roger Caron déclare qu'il ne pourra y avoir de rencontre avec le conseil municipal.

La porte-parole de la Société canadienne des postes, Hélène Barnard, dit regretter la poursuite de l'occupation illégale du bureau de poste. « Comme nous le faisons régulièrement, nous réévaluerons la situation. »

La journée d'hier a aussi été marquée par la visite au bureau de poste de Saint-Clément du député libéral fédéral Dan Boudria et de Benoît Tremblay, député de Rosemont pour le Bloc québécois.

Le critique libéral a dénoncé la position et de la Société canadienne des postes et du gouvernement canadien dans ce dossier.

« Ici, on est en train de détruire ce qui reste de nos villages. Un bureau de poste, c'est



L'opposition fédérale en visite à Saint-Clément : Benoît Tremblay, député de Rosemont du Bloc québécois, Richard Cimon, porte-parole du comité de sauvegarde du bureau de poste, Roger Caron, maire de St-Clément, et le député libéral Dan Boudria.

comme une église, il y a 40 ans », a lancé Don Boudria.

Il s'en est pris aux critères de fermeture d'un bureau de poste reliés à une « occasion naturelle » comme la retraite du maître de poste ou son décès. « A St-Clément, il n'y a pas d'alternative pour ce service. »

Le député Boudria a fustigé cette politique de fermeture obligatoire de bureau de poste peu importe les situations. Ce qui n'exclut pas, toutefois, selon lui, toute privatisation. « Si une population veut un comptoir postal, il n'y a pas de problème. Mais ce n'est pas le cas dans la majorité des situations car un bureau de poste donne un meilleur service. »

Le député libéral se demande ce qu'il adviendra de ces édifices publics construits par le gouvernement fédéral. « C'est du gaspillage de fonds publics. Est-ce qu'on va s'en débarrasser pour 1 \$ en les vendant à la municipalité ou en faire des dépanneurs ? »

Le député Rosemont du Bloc québécois, Benoît Tremblay, a comparé la Société canadienne des postes « à un huissier qui

vient saisir une entreprise en faillite et qui intervient dans nos propres affaires ». « Il faut, ajoute le député, changer les méthodes de décision. Les gens sont ouverts aux questions de réorganisation administrative. » Pour lui, la question du développement rural pourrait devenir un enjeu lors des prochaines élections fédérales.

Par ailleurs, dans une lettre envoyée dimanche dernier au député de Kamouraska-Rivière-du-Loup, André Plourde, (actuellement en convalescence),

l'archevêque de Rimouski, Mgr Gilles Ouellet, demande officiellement aux autorités fédérales un moratoire concernant la fermeture des bureaux de poste dans les communautés rurales.

Selon Richard Cimon, porte-parole du comité de sauvegarde, la lutte pour le maintien des bureaux de poste pourrait bien déboucher sur la tenue d'états généraux du monde rural qui pourraient présenter à tous les partis politiques une série de propositions visant la survie des communautés rurales.

Les autochtones attendent aussi les bouddhistes de pied ferme

SEPT-ÎLES — Déjà attendus de pied ferme par les Nord-Côtiers blancs, les bouddhistes américains qui manifestent contre le projet hydroélectrique SM 3 vont aussi devoir s'expliquer avec les Montagnais de Uashat-Maliotenam.

par **MARC SAINT-PIERRE**
LE SOLEIL

« Nous allons les arrêter quand ils arriveront sur le territoire de la réserve de Uashat à l'entrée de la ville de Sept-Îles et nous leur mettrons les yeux vis-à-vis des trous », a sans ambages affirmé le chef de la communauté innu de Uashat-Maliotenam, Élie-Jacques Jourdain, au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL.

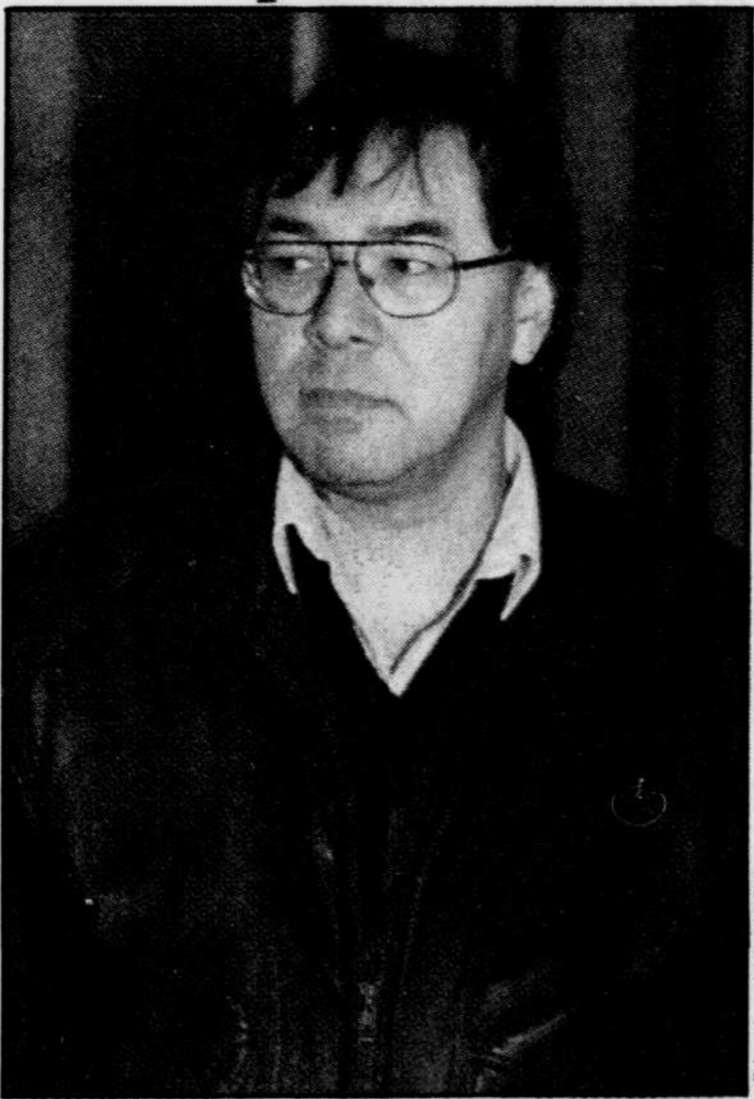
« Il faudra qu'ils comprennent qu'il y a un conseil de bande élu démocratiquement qui représente l'ensemble de la communauté », a ajouté le chef, du même souffle.

Pour M. Jourdain, qui aligne ainsi ses propos sur ceux d'un certain nombre de chefs de file blancs de l'axe Sept-Îles-Port-Cartier, il est clair que les bouddhistes américains auraient intérêt à se mêler de leurs affaires.

« Nous ne touchons pas à leurs prières. Qu'ils ne touchent pas à nos affaires politiques. Qu'ils s'occupent plutôt de ce qui se passe de l'autre côté de leur frontière », a notamment indiqué le chef de Uashat-Maliotenam.

Survenus au Québec pendant les Fêtes, les bouddhistes américains ont épousé la lutte du groupe radical Nitassinan contre le projet SM 3. Soutenus maintenant par des membres du groupe populaire portneuvois « Les Comptoirs du cœur », ils entendent d'ailleurs se rendre d'ici à quelques jours à Maliotenam pour appuyer leurs alliés amérindiens radicaux.

« Nitassinan, c'est un groupe d'une centaine de personnes tout au plus. La communauté de



Le chef Élie-Jacques Jourdain affirme que les protestataires se « feront mettre les yeux vis-à-vis des trous ».

Uashat-Maliotenam, c'est 2500 personnes », a noté M. Jourdain.

Et pour l'heure, le conseil de bande dirigé par le chef Jourdain s'enlève d'une toute autre façon que les radicaux quant au

projet hydro-québécois SM 3. « Notre position définitive sur SM 3 n'est pas arrêtée, mais nous avons mandaté des représentants pour mener des discussions préliminaires avec Hydro-Québec », a souligné le chef.

Les îles disent non aux commerces ouverts le dimanche

CAP-AUX-MEULES (PC) — Après les commerçants du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et du Saguenay, ceux des Îles-de-la-Madeleine se prononcent à leur tour contre l'ouverture des commerces le dimanche. Participant à une réunion spéciale convoquée par la chambre de commerce de l'endroit, mardi, une cinquantaine de marchands des Îles ont conclu à l'unanimité que l'extension des heures d'ouverture ne répond pas à un besoin, est nuisible à la vie sociale.

Procès des radicaux de Nitassinan Les accusés invoquent le droit à la différence

SEPT-ÎLES — C'est rien de moins qu'une perception particulière du droit à la différence et une vision pragmatique du fonctionnement d'une société qui se sont affrontées à l'occasion du procès pour outrage au tribunal de quatre membres du groupe amérindien Nitassinan, hier, à Sept-Îles.

par **MARC SAINT-PIERRE**
LE SOLEIL

La cause, qui s'est instruite d'un bout à l'autre en français et en langue montagnaise, dans une salle d'audience remplie de tenants de Nitassinan, a toute la journée accaparé l'attention du juge de la cour supérieure Ross Goodwin.

Gilbert Pilot, chef du groupe radical Nitassinan, Geneviève, Léo et Omer Saint-Onge avaient à répondre d'une accusation d'outrage au tribunal pour avoir passé outre aux dispositions d'une injonction.

Pilotée par l'avocat du conseil de bande de Uashat-Maliotenam, Me André Gauthier, la preuve a notamment illustré que le groupe de M. Pilot a, pendant quatre jours, tenu des barricades sur les routes d'accès de la réserve de Maliotenam, près de

Sept-Îles, à la mi-décembre. Et ceci bien que la cour supérieure ait précédemment émis une injonction interlocutoire intimant à une douzaine de membres de Nitassinan de n'en rien faire. Y compris M. Pilot et les Saint-Onge.

À l'issue de sa plaidoirie, Me Gauthier a suggéré des peines de prison de « quelques jours » pour les trois Saint-Onge et un mois de prison pour le chef de file Gilbert Pilot.

Sans avocat comme ses trois partisans, M. Pilot a fait valoir dans la plaidoirie qu'il a formulé au nom de tous que Nitassinan n'a fait qu'exprimer pacifiquement sa façon de penser.

« Nous sommes là pour défendre la terre, nos droits, nous protéger comme peuple », a-t-il dit.

Le juge Goodwin rendra sa sentence plus tard.

Hydro investit 1,6 million à Sainte-Anne-des-Monts

STE-ANNE-DES-MONTS — Hydro-Québec investira plus de 1,6 million \$ pour la réfection d'un poste d'alimentation électrique situé dans le Parc de la Gaspésie.

par **HENRI MICHAUD**
collaboration spéciale

Le poste d'alimentation rénové devrait être opérationnel en septembre 1993. Celui-ci sera

doté d'un diviseur capacitif actuellement à l'essai au laboratoire de recherche d'Hydro-Québec, à Varennes.

L'équipement utilisé permettra d'augmenter substantiellement la puissance du poste « Rivière Sainte-Anne ». Il remplacera le transformateur à l'huile actuellement utilisé par Hydro-Québec à ses installations du Parc de la Gaspésie.

La société d'État consacra 1 647 575 \$ pour la réfection de ses installations.

Montréal en gagne une 2e de suite contre Hartford

MONTREAL — Le Canadien a remporté, hier, une deuxième victoire de suite face aux Whalers de Hartford, contre lesquels il vient de marquer deux fois sept buts, et il pourra respirer en paix quelques jours puisqu'il est assuré de rentrer à Montréal en tête de la division Adams quoi qu'il arrive ce soir à Québec.

Textes de

Guy
ROBILLARD
de la
Presse canadienne



Grâce à cette victoire de 7-3, le Canadien, qui n'a subi qu'une défaite, contre Pat Burns, à ses six derniers matches, a même rejoint les Canucks de Vancouver au deuxième rang du classement général, à cinq points des Penguins de Pittsburgh. Ces deux équipes ont cependant trois et deux matches de plus à disputer.

Critiqué de toutes parts depuis quelque temps, le Tricolore a aussi mis fin à une séquence de trois défaites au Forum contre des formations de deuxième ordre.

André Racicot a remporté sa 10e victoire contre seulement deux défaites. Il faut dire qu'il a affronté des rivaux moins coriaces que Patrick Roy et il en était notamment à son troisième gain sur les Whalers.

Trois buts en 47 secondes à la première période suivis d'un quatrième de suite à la deuxième ont semblé lancer le Canadien vers une victoire facile, mais les Whalers sont revenus à 4-3 après 40 minutes de jeu. Le Canadien a cependant contrôlé la troisième période.

Soirée de quatre points

Kirk Muller (19e), Eric Desjardins (9e) et Brian Skrudland (5e en 18 matches) ont déjoué Frank Pietrangelo sur trois lancers consécutifs et le gardien a été chassé du match pour une deuxième fois de suite face au Canadien, ayant dû céder sa pla-

ce à Sean Burke, qui effectuait un retour au jeu, au début de la deuxième période.

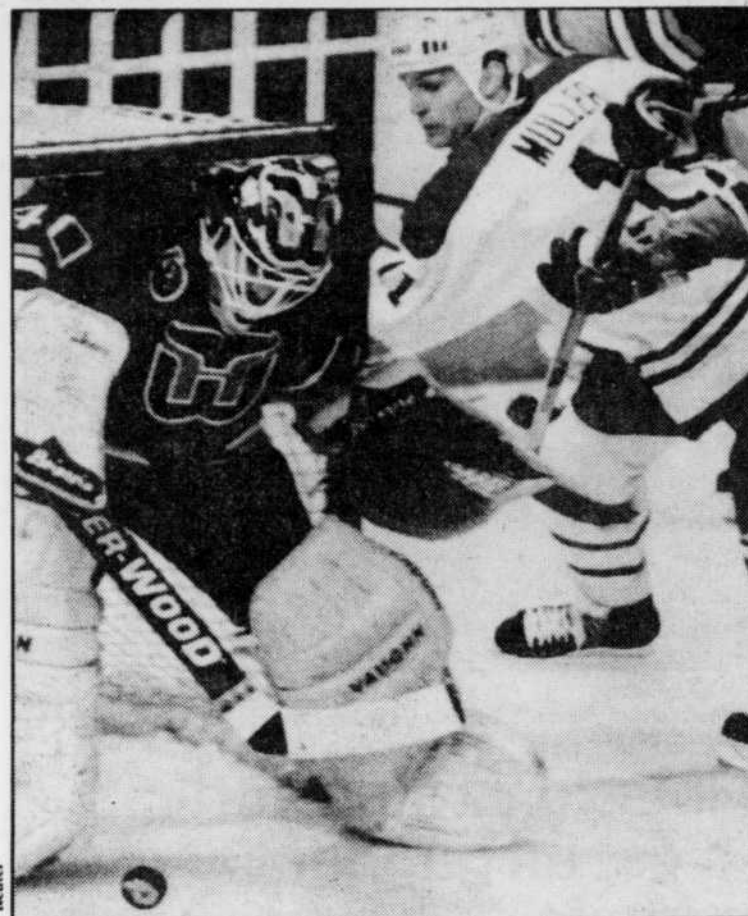
Burke a été déjoué par Stephan Lebeau, qui devenait le troisième marqueur de 20 buts de son équipe, Benoit Brunet (9e, avec l'aide de Terry Yake), Mike Keane (10e) et Lebeau (son 21e). Ce dernier, qui a disputé un fort match en compagnie de Vincent Damphousse et Mike Keane, a ajouté deux passes, tandis que Damphousse a complété sa soirée de travail avec quatre passes. Keane a obtenu un but et une passe.

Moins vite que Béliveau

Geoff Sanderson (21e), Andrew Cassels (9e) et Eric Weinrich (2e) ont donné la réplique pour les Whalers.

Comme à Hartford, d'où Mark Janssens est arrivé avec un oeil au beurre noir, courtoisie de Mario Roberge, l'affrontement a donné lieu à quelques bagarres, le Canadien ayant décidé de ne plus s'en laisser imposer.

Les trois buts en 47 secondes ne constituaient pas un record



Cette fois Kirk Muller n'a pas eu gain de cause devant Pietrangelo

d'équipe puisque Stéphane Richer, Shayne Corson et Bobby Smith ont déjà marqué trois buts en 37 secondes à Buffalo

en avril 1988. Jean Béliveau à lui seul en avait réussi trois en 44 secondes contre les Bruins de Boston en 1955.

Jim Kelly sera le quart partant

ORCHARD PARK, N.Y. (AP) — Jim Kelly sera la quart partant pour les Bills de Buffalo, dimanche, en finale de l'Association américaine contre les Dolphins de Miami, à moins que son genou ait mal réagi à l'entraînement d'hier.

« Nous verrons comment il se sentira (aujourd'hui), a précisé l'entraîneur Marv Levy. S'il ne ressent pas d'effets secondaires de l'entraînement (mercredi), il est notre homme. »

Kelly s'est tordu le genou gauche lors du dernier match de la saison régulière et il a raté les deux premiers matches éliminatoires des Bills.

Kelly s'est entraîné pour la première fois depuis sa blessure et le quart, choisi à quatre reprises pour le Pro Bowl, a indiqué qu'il se sentait très bien.

« Au fur et à mesure de l'entraînement, je commençais à me sentir plus à l'aise, a raconté Kelly. J'espère seulement ne pas me blesser de nouveau d'ici dimanche. »

Le substitut de Kelly, Frank Reich, a d'abord guidé les Bills à une incroyable victoire de 41-38 à la faveur d'un ralliement record dans le premier match éliminatoire contre les Oilers de Houston. Les Bills l'ont emporté 24-3 contre les Steelers de Pittsburgh, samedi dernier.

« C'est une décision à laquelle je m'attendais, a dit Reich. Lorsque Jim s'est blessé, je me disais simplement, 'aide l'équipe à gagner jusqu'à son retour. »

« Je suis extrêmement heureux et fier de ce que l'équipe a été capable de faire en son absence. »

Levy a ajouté qu'il n'avait jamais songé à utiliser Reich comme quart partant une fois Kelly remis de sa blessure.

« J'ai fait connaître mes intentions le jour où il s'est blessé; je n'ai jamais eu le moindre doute, a dit Levy. S'il obtient le feu vert des médecins, comme c'est le cas, et qu'il semble en bonne forme, et il semble l'être, et qu'il se sent à l'aise, ce qu'il confirme, il sera notre quart partant. »

Lebeau égale sa marque en carrière

MONTREAL — En obtenant quatre points hier, Stephan Lebeau a atteint après 46 matches son total de 58 points de la saison dernière, son sommet en carrière.

Il n'a jamais mentionné le nom de Pat Burns après la victoire

de 7-3 aux dépens des Whalers, mais on pouvait presque le deviner dans ses propos.

« Cette saison, a-t-il expliqué, lorsque j'ai la chance de me lancer à l'attaque, j'y vais. J'ai plus de liberté que l'an passé et je suis sans doute mieux utilisé. Il faut dire que jouer avec Vincent Damphousse, de même que Mike Keane ou Benoit Brunet au début de la saison, m'a aidé, et il y a aussi le fait que les défenseurs appuient l'attaque. »

« Mais j'accorde encore plus d'importance à la défensive » a-t-il dit, ce qui fera sans doute plaisir à son ancien entraîneur...

Lebeau se fixe toujours comme objectif d'amasser plus de points que la saison précédente et il a toujours réussi jusqu'ici, marquant au passage 15, 22 et 27 buts. Destiné à une première campagne de 30 buts, il en totalise déjà 21 cette saison, ce qui en fait le troisième marqueur de 20 buts du Canadien, après Vincent Damphousse (22) et Brian Bellows (20). Kirk Muller a réussi, hier, son 19e.

Lebeau a noté une fois de plus, hier, que le Canadien avait tendance à jouer avec moins d'intensité quand il prend l'avance.

« On connaît un relâchement et on donne un deuxième souffle à nos adversaires. A la deuxième période, nous n'a-

vions pas d'intensité du tout, il faut jouer 60 minutes par match », a-t-il constaté.

« Mais à la première et à la troisième, on a joué nos deux meilleures périodes depuis longtemps. »

Après la deuxième, a-t-il raconté, « Jacques (Demers) n'a pas parlé fort. Il nous a demandé d'oublier cette période et de penser à la troisième, et c'était la meilleure chose à faire. »

« Ce sera un autre gros match contre les Nordiques », a-t-il enfin dit à propos de l'affrontement de ce soir.

Detroit défait le Lightning

DETROIT (AP) — Paul Ysebaert a brisé une égalité de 3-3 en troisième période et les Red Wings de Detroit ont finalement disposé du Lightning de Tampa Bay 5-3.

Detroit tirait de l'arrière 3-2 après deux périodes, mais a marqué deux fois au cours des six premières minutes de jeu en troisième pour prendre les devants, infligeant au Lightning sa huitième défaite en neuf matches.

Steve Yzerman a égalé les chances à 3:40 de la période finale en marquant son 32e but de la campagne.

SOMMAIRE	
WHALERS 3	CANADIEN 7
Première période	
1. Montreal, Muller 19 (Haller, Savard) 10:59	
2. Montreal, Desjardins 9 (Damphousse, Lebeau) 11:20	
3. Montreal, Skrudland 5 (Desjardins, Dionne) 11:48	
Pénalités - Sanderson Hart 6:07, Janssens Hart 15:42, Verbeek Hart (double mineure, inconduite), Houda Hart, Muller Mtl (majeures), Savard Mtl 19:31.	
Deuxième période	
4. Montreal, Lebeau 20 (Keane, Damphousse) 4:41	
5. Hartford, Sanderson 21 (Cassels, Zalapski) 6:26	
6. Hartford, Cassels 9 (Zalapski, Sanderson) 11:30 (an)	
7. Hartford, Weinrich 2 (Janssens) 17:28	
Pénalités - Day Hart, Odelein Mtl (majeures) 5:46, Savard Mtl 8:10, Damphousse Mtl 10:28, Cunneyworth Hart, Keane Mtl 12:09, McKenzie Hart, Odelein Mtl (majeures) 20:00.	
Troisième période	
8. Montreal, Brunet 9 (Ronan, Brisebois) 7:53	
9. Montreal, Keane 10 (Damphousse, Lebeau) 10:07	
10. Montreal, Lebeau 21 (Damphousse, Bellows) 16:24 (an)	
Pénalités - Odelein Mtl 12:14, Houda Hart 14:53, Houda Hart, Roberge Mtl (majeures) 16:30.	
Tirs au but par:	
Hartford 4	16 5-25
Montreal 13	6 12-31
Gardiens (tirs-arrêts) - Hartford: Pietrangelo (13-10), Burke (P, 9-14-3), (0-00 2e, 18-14); Montreal: Racicot (G, 10-2-0). Avantages numériques (buts-chances) - Hartford: 1-3; Montreal: 1-4. Arbitre - Paul Devorski; Juges de lignes - Wayne Bonney, Pierre Champoux. Assistance - 16.200.	